



PULSALYS



LinkSIUM



Clermont
Auvergne
Innovation



Avec le soutien de
 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Starthèse
Vers l'innovation et au-delà

Règlement du Bootcamp Expl'Aura

Préambule

Dans le cadre de l'exploration du potentiel des travaux de recherche des doctorants, jeunes docteurs et ingénieurs, le Bootcamp Expl'Aura a pour objectif la valorisation des compétences et des résultats de recherche en produits et services innovants. Le Bootcamp Expl'Aura vise à détecter, former et accompagner les doctorants, jeunes docteurs et ingénieurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans leur envie d'initier une démarche entrepreneuriale en lien avec leur activité scientifique.

Le Bootcamp Expl'Aura est un outil soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes, porté par les PUI du territoire et opéré par les SATT LINKSIUM et PULSALYS et la SATE Clermont Auvergne Innovation, avec l'implication des collèges doctoraux de la Région ainsi que des pepite "Ozer", "pépité BEELYS (Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Etienne) » et "Clermont Auvergne PEPITE".

Le Bootcamp est organisé pour 50 participants au maximum. Les organisateurs de l'évènement se réservent le droit d'opérer un choix parmi les candidats selon leurs propres critères de sélection. Chaque membre organisateur a la possibilité de faire participer un nombre maximum de personnes défini comme suit :

- 18 participants pour Lyon-Saint-Etienne
- 18 participants pour Grenoble Alpes
- 14 participants pour Clermont

Dans le cas où le nombre de participants serait supérieur au seuil indiqué, un Comité Opérationnel se réunira comprenant un représentant de chaque membre organisateur. Le Comité Opérationnel sélectionnera les candidatures en respectant le nombre maximum de participants par site.



PULSALYS



Le Comité Opérationnel s'appuie sur un Comité de Suivi composé des SATT/SATE, des pepite et des collèges ou services des écoles doctorales des sites universitaire de Lyon Saint-Etienne, Grenoble & de la Savoie Mont Blanc.

Les objectifs du Bootcamp Expl'Aura sont la montée en compétence des participants au regard des questions d'innovation et l'appréhension des enjeux du monde économique. Le programme vise à apporter aux participants toutes les clefs pour leur permettre de se projeter dans un premier projet de création d'activité économique, en transposant leurs résultats, leurs expertises scientifiques vers un produit ou service innovant pour la société. Il s'agit également pour les participants d'acquérir des compétences professionnalisantes pour la suite de leur parcours professionnel, quel qu'il soit. Ce Bootcamp permet aux participants doctorants de valider 15 heures de formation doctorale.

Article 1 : Conditions de participation

Peuvent participer au Bootcamp Expl'Aura les doctorants et jeunes docteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les jeunes docteurs sont compris comme étant inscrit en doctorat sur les sites universitaires du périmètre et ceux ayant soutenu leur thèse au plus tard 5 ans avant la date de clôture du Bootcamp.

Un groupe formé par des personnes respectant les critères susmentionnés peut aussi candidater par le biais d'un seul dossier regroupant les informations de chaque membre. Toutefois, pour le calcul des seuils précités, il sera pris en compte le nombre des membres composant le groupe.

Le programme a été spécialement conçu pour les jeunes chercheurs quels que soient leur discipline et le niveau d'avancement de leur projet.

Article 2 : Modalités d'inscription

Les candidats doivent remplir un formulaire d'inscription et un dossier de candidature dans les délais prévus. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet du Bootcamp Expl'Aura: <https://www.explaura-bootcamp.fr/>

Article 3 : Les activités

Les participants prennent part à deux jours de formation sous forme d'ateliers collectifs autour des notions de Proposition de valeur, du Business Model Canvas, mais aussi des techniques de pitch et de sensibilisation à la propriété intellectuelle. Ces deux jours de formations, animés par des experts, permettent aux jeunes chercheurs de développer les premières hypothèses de leurs projets en se confrontant aux enjeux du monde économique.



PULSALYS



Link&ium
technology transfer & startup building
Grenoble Alpes



Clermont
Auvergne
Innovation



Avec le soutien de
 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Après les deux jours de formation, une troisième journée sera dédiée à la tenue d'une session de pitch collective durant laquelle les jeunes chercheurs pitchent leur projet devant un jury composé des organisateurs (représentants des SATT, Pépité et services des études doctorales), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de BPIFrance, de la DRARI et des représentants de pôles de compétitivité selon les thématiques du territoire pour identifier et récompenser un lauréat par territoire couvert par le Bootcamp: Clermont, Grenoble Alpes ou Lyon-Saint-Etienne. Le jury sera présidé par un représentant du monde universitaire (VP Recherche ou Innovation d'un établissement du site), d'un jeune chercheur entrepreneur reconnu ou d'un Enseignant-Chercheur ayant participé à la création d'une startup.

Les jeunes chercheurs doivent être départagés à travers la présentation de leur projet entrepreneurial au cours d'une prise de parole d'une durée de 3 min de pitch, suivi d'un temps de question avec les membres du jury.

A l'issue du pitch final, le jury identifiera 1 lauréat pour chaque territoire représenté dans Expl'Aura:

- 1 lauréat Clermont-Ferrand;
- 1 lauréat Lyon-Saint-Etienne
- 1 lauréat Grenoble Alpes

En s'appuyant sur 5 critères :

- (1) Clarté de l'expression de la proposition de valeur
- (2) Identification de la réponse à un besoin socio-économique, de l'expression de premières hypothèses marché et de l'environnement concurrentiel / de la différenciation par rapport à l'existant.
- (3) Niveau de maturité du développement clairement exprimée et faisabilité du projet.
- (4) Motivation du porteur du projet
- (5) Qualité et originalité de la présentation

Chaque lauréat sera le représentant du territoire au challenge national Starthèse.

Après la session de pitch, les projets en phase avec les modalités de soutien des structures associées (pépité, SATT ou autres dispositifs) peuvent ensuite être orientés et structurés par les équipes dédiées.

Article 4 : Modalités d'organisation

Le lieu des deux jours de formations change d'un territoire à l'autre (Clermont-Ferrand, Lyon-Saint-Etienne et Grenoble Alpes).

Article 5 : Présence du participant



PULSALYS



Link&ium



UGA



Clermont
Auvergne
Innovation



Avec le soutien de
 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le participant s'engage à être présent à l'intégralité des ateliers. Une possibilité de participation par visioconférence pourra être organisée sur décision des organisateurs.

Le participant qui ne pourrait participer à l'événement pour des raisons sérieuses se doit de prévenir les organisateurs de son absence le plus tôt possible.

Article 6 : Frais

Le Bootcamp Expl'Aura est gratuit pour les participants.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par les organisateurs. Les organisateurs effectuent eux-mêmes les réservations pour les hébergements. Les réservations effectuées par les participants eux-mêmes ne seront pas remboursées.

Les déjeuners sont également offerts par les organisateurs.

Article 7 : Assurance

Les participants devront être couverts par une assurance responsabilité civile les garantissant contre les dommages causés aux tiers pendant l'évènement.

Article 8 : Restriction - Sécurité

Les participants sont responsables de leurs biens durant leur participation au Bootcamp Expl'Aura. Les pertes, vols ou détériorations ne pourront être mis à la charge des organisateurs.

Les participants s'engagent à n'apporter, ni ne faire usage, d'aucun objet pouvant être dangereux lors de leur participation à l'évènement.

Article 9 : Droit à l'image

Les participants seront informés en début de Bootcamp du fait qu'ils pourront être photographiés ou filmés pendant l'évènement. Ces images pourront faire l'objet d'une diffusion sur les réseaux sociaux et sites internet des organisateurs ainsi que ceux de leurs partenaires. Une charte de participation au Bootcamp leur sera soumise en début de Bootcamp.

Article 10 : Règlement

Tout participant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'y soumettre.